



Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets



(11) **EP 0 988 234 B1**

(12) **FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

(45) Date de publication et mention  
de la délivrance du brevet:

**13.02.2002 Bulletin 2002/07**

(21) Numéro de dépôt: **99913379.6**

(22) Date de dépôt: **09.04.1999**

(51) Int Cl.7: **B65D 23/08, A45D 34/02**

(86) Numéro de dépôt international:  
**PCT/FR99/00834**

(87) Numéro de publication internationale:  
**WO 99/52782 (21.10.1999 Gazette 1999/42)**

(54) **CONTENANT MUNI D'UN EMBOUT DE DISTRIBUTION AVEC COUVERCLE RETRACTABLE**  
**BEHÄLTER MIT SPENDERANSATZ ODER -AUFSATZ UND ZURÜCKZIEHBAREM DECKEL**  
**CONTAINER EQUIPPED WITH A DISPENSING NOZZLE WITH RETRACTABLE COVER**

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE CH DE DK ES FI GB GR IE IT LI LU MC NL**  
**PT SE**

(30) Priorité: **10.04.1998 FR 9804578**

(43) Date de publication de la demande:  
**29.03.2000 Bulletin 2000/13**

(73) Titulaire: **Beaute Prestige International (Societe**  
**Anonyme)**  
**75116 Paris (FR)**

(72) Inventeur: **JUMEL, Stéphane**  
**F-70190 Remy (FR)**

(74) Mandataire: **Sabatier, Marc**  
**83, Avenue Foch**  
**75116 Paris (FR)**

(56) Documents cités:  
**EP-A- 0 439 034** **FR-A- 2 686 002**

**EP 0 988 234 B1**

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen, toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

## Description

**[0001]** La présente invention trouve son application dans le domaine des contenants, du type constitué par un récipient renfermant hermétiquement un produit à l'état liquide, gazeux ou pâteux, à distribuer et d'un embout de distribution du produit réalisé à une partie d'extrémité supérieure du récipient.

**[0002]** L'invention s'adapte aussi bien à un contenant dont l'embout de distribution est constitué tout simplement par un col rétréci d'un récipient nécessitant d'être ouvert ou fermé, qu'à un vaporisateur.

**[0003]** Dans ce dernier cas, une pompe est sertie, emmanchée ou clipsée, de manière connue, sur le col du récipient et est actionnable manuellement par pressions sur un poussoir comportant un gicleur, buse ou ajutage de libération du produit.

**[0004]** L'actionnement de la pompe est obtenu en exerçant des pressions successives sur l'embout distributeur lorsque celui-ci commande une pompe.

**[0005]** Quel que soit le type d'embout de distribution surmontant le contenant, il est toujours nécessaire de le protéger de manière à préserver le produit contenu dans le récipient ou dans le cas d'un pulvérisateur, de protéger le poussoir.

**[0006]** Pour ces raisons, les contenants comportent des moyens de protection de leur embout de distribution. généralement constitués par des capuchons aptes à être vissés directement sur une partie périphérique extérieure du col qui est fileté pour coopérer en vissage avec un alésage fileté correspondant, réalisé dans un alésage dudit capuchon.

**[0007]** Selon les cas, ces capuchons pourront être également engagés à force par l'intermédiaire de moyens d'encliquetage élastique ménagé à l'intérieur du capuchon, coopérant avec des moyens correspondants rigides obtenus de matière ou rapportés sur le col du récipient destiné à recevoir le capuchon.

**[0008]** L'embout de distribution évoqué ci-dessus, très couramment utilisés dans le domaine de la parfumerie, nécessite également d'être protégé et pour cela, l'on a généralement recours à ces types de capuchons, essentiellement de manière à éviter les pulsions accidentelles pouvant survenir sur le poussoir de la pompe, lorsque le contenant se trouve dans un bagage, un sac à main ou encore une trousse de toilette.

**[0009]** C'est également dans un souci d'esthétique général du contenant que le poussoir de pompe doit être dissimulé par un capuchon même, lorsque le contenant est posé sur un support et qu'il n'est pas utilisé.

**[0010]** Bien entendu, dans le cas d'un capuchon pour vaporisateur, il est également nécessaire, de créer des moyens de fermeture tels que précités, assurant la liaison effective entre le capuchon et le contenant, ces moyens entraînant la mise en oeuvre, pour leur réalisation, d'un outillage complexe et coûteux, impliquant également une main d'oeuvre spécialisée.

**[0011]** De plus, pour l'utilisateur, tous les dispositifs

de fermeture par capuchon impliquent des mouvements de rotation lorsqu'il s'agit d'un capuchon à visser ou bien d'efforts axiaux dans le cas d'une fixation du capuchon par encliquetage sur le col du récipient.

**[0012]** Une autre solution pour protéger l'embout de distribution d'un récipient est exposée dans la demande FR-A-2 686 002, dans laquelle le récipient est logé complètement dans un boîtier. Le boîtier présente un support cylindrique sur lequel est placé le récipient. Ce support, subissant une rotation, déplace le récipient vers le haut pour faire sortir l'embout de distribution ou vers le bas pour rétracter de nouveau l'embout dans le boîtier. Le préambule de la revendication 1 est basé sur cet état de la technique.

**[0013]** Le but de la présente invention est d'offrir un contenant dont l'embout de distribution serait efficacement protégé par des moyens fonctionnels et efficaces ne nécessitant absolument aucune intervention ou manipulation de la part de l'utilisateur, en fait se mettant en oeuvre automatiquement.

**[0014]** A cet effet, l'invention concerne un contenant du type constitué par :

- un récipient renfermant hermétiquement un produit à l'état liquide, gazeux ou pâteux, à distribuer,
- un embout de distribution du produit réalisé à une partie d'extrémité supérieure du récipient et constitué par un col rétréci de celui-ci pouvant être ouvert ou fermé ou, s'agissant d'un vaporisateur, par une pompe sertie sur un col et actionnable manuellement par pressions sur un poussoir, comportant un gicleur, buse ou ajutage de libération du produit,
- des moyens de protection de l'embout de distribution,

caractérisé en ce que les moyens de protection de l'embout distributeur sont constitués par un manchon de section de forme correspondante, qui est susceptible de coulisser librement sur ledit embout, à proximité de l'extrémité supérieure du récipient, par l'intermédiaire de moyens d'actionnement qui lui sont propres et qui se prolongent également librement à l'autre extrémité opposée du récipient, au-delà de son plan inférieur, pour constituer avec le manchon, un sous-ensemble formant une certaine masse, libre en montée ou en descente par rapport au récipient, de manière à ce que ledit manchon assure automatiquement la protection par recouvrement périphérique latéral de l'embout lorsque le contenant est posé sur un support fixe, ou au contraire sa libération au moins sous le seul effet de l'inertie du sous-ensemble lorsqu'il est soulevé dudit support, lors d'une utilisation.

**[0015]** En fait, l'intérêt majeur de l'invention réside dans le fait que l'embout de distribution, par exemple un vaporisateur, est efficacement protégé par le manchon escamotable automatiquement, faisant office de capuchon, sans en être un.

**[0016]** La présente invention concerne également les

caractéristiques qui ressortiront au cours de la description qui va suivre et qui devront être considérées isolément ou selon toutes leurs combinaisons techniques possibles.

**[0017]** Cette description, donnée à titre d'exemple non limitatif, fera mieux comprendre comment l'invention peut être réalisée, en référence aux dessins annexés sur lesquels :

- les figures 1 et 2 représentent en coupe verticale, un contenant selon un exemple de réalisation de l'invention, respectivement en position de non-utilisation et d'utilisation de l'embout de distribution, en l'occurrence un vaporisateur ;
- la figure 3 est une vue en perspective éclatée d'un contenant selon l'exemple de réalisation des figures 1 et 2 ;
- la figure 4 est une vue en coupe longitudinale correspondant à la perspective éclatée de la figure 3.

**[0018]** Le contenant 1 selon l'invention, représenté sur l'ensemble des figures, est constitué d'une part, d'un récipient 2 renfermant hermétiquement un produit 3 à l'état liquide, gazeux ou pâteux, à distribuer et, d'autre part, d'un embout 4 de distribution du produit 3 réalisé à une partie d'extrémité supérieure du récipient 2 et constitué dans le cas présent, s'agissant d'un vaporisateur, par une pompe 4 sertie sur un col rétréci 6 du récipient 2 et actionnable manuellement par pressions sur un poussoir 5 comportant un gicleur, buse ou ajutage 7 de libération du produit 3.

**[0019]** Selon l'invention, le contenant 1 comporte des moyens de protection de l'embout de distribution 4 qui sont constitués par un manchon 8 de section de forme correspondante, qui est susceptible de coulisser librement sur ledit embout 4, à proximité de l'extrémité supérieure du récipient 2, par l'intermédiaire de moyens d'actionnement 9A, 9A', 9B, 9B' qui lui sont propres et qui se prolongent également librement à l'autre extrémité opposée du récipient 2, au-delà de son plan inférieur  $a$ , pour constituer avec le manchon 8, un sous-ensemble 8-9 formant une certaine masse, libre en montée ou en descente par rapport au récipient 2, de manière à ce que ledit manchon 8 assure automatiquement la protection par recouvrement périphérique latéral de l'embout 4 lorsque le contenant 1 est posé sur un support fixe  $b$ , ou au contraire sa libération au moins sous le seul effet de l'inertie du sous-ensemble 8-9 lorsqu'il est soulevé dudit support  $b$ , lors d'une utilisation.

**[0020]** Selon l'exemple de réalisation représenté sur les figures, les moyens d'actionnement du manchon 8 sont constitués par au moins deux bras latéraux 9A, 9B diamétralement opposés, prolongeant le manchon 8 à sa partie inférieure 8a et se rejoignant par deux bras opposés 9A', 9B' sous le récipient 2 qu'ils entourent et par rapport auquel ils coulisseront librement par l'intermédiaire de deux glissières correspondantes 10A, 10B - 10A', 10B', ménagées sur les faces latérales externes

du dit récipient 2 et avec lesquelles ils coopèrent.

**[0021]** Toujours selon l'exemple de réalisation choisi, les bras latéraux 9A, 9B et 9A', 9B' constituant les moyens d'actionnement du manchon 8 s'inscrivent dans une figure géométrique identique à celle dans laquelle s'inscrivent les glissières correspondantes 10A, 10B et 10A', 10B' du récipient 2, leur écartement  $c$  dans le sens transversal, pour une ligne de contact donnée  $w$ , étant sensiblement correspondant à celui du fond des glissières qu'elles épousent, alors qu'un jeu  $j$  est prévu dans le sens axial, équivalent à la course souhaitée, et qui est au moins égal à la hauteur  $h$  de la partie apparente de la pompe à protéger ou à libérer.

**[0022]** Selon une autre caractéristique de l'invention, la hauteur totale H du sous-ensemble formé par les bras latéraux supérieurs 9A, 9B surmonté du manchon 8 et par les bras latéraux inférieurs 9A', 9B', c'est-à-dire la hauteur comprise entre le sommet du manchon 8 et les extrémités opposées des bras latéraux inférieurs 9A', 9B' est au moins égale à la somme de la hauteur H1 du récipient 2, embout distributeur 4 compris, et du jeu vertical  $j$  prédéterminé en fonction de la valeur du coulisserment souhaité du manchon de protection 8.

**[0023]** Comme le montre particulièrement bien l'ensemble des dessins, la figure géométrique dans laquelle s'inscrit le récipient 2, est constituée globalement par deux troncs de cône 2a, 2b, réunis entre eux par leur grande base circulaire 2e dont les longueurs de base L sont identiques, la petite base 2c de l'un 2b est enfermée et constituant le fond du récipient 2, alors que la petite base 2d de l'autre 2a est ouverte pour recevoir solidairement l'embout du distributeur 4.

**[0024]** De ce fait, et de manière logique, la figure géométrique dans laquelle s'inscrivent les bras d'actionnement 9A, 9B, 9A', 9B' du manchon 8, est constituée globalement d'un losange surmonté dudit manchon 8, globalement cylindrique, et réunis à leurs extrémités inférieures par un appendice tronconique 11.

**[0025]** Toujours selon le présent exemple de réalisation non limitatif, le récipient entouré partiellement du sous-ensemble manchon 8 - bras d'actionnement 9 est contenu dans un élément externe globalement sphérique 12A, 12B constituant à la fois un habillage décoratif de l'ensemble et une prise de préhension de celui-ci, ledit élément de décor externe sphérique 12A, 12B renfermant fixement le récipient 2 du produit 3, seul le sous-ensemble manchon 8 - bras d'actionnement 9 étant libre d'y coulisser axialement de bas en haut ou inversement, d'une part, grâce à son jeu de débattement axial  $j$  dans les rainures 10 dudit récipient 2 et à une ouverture concentrique supérieure 13 par laquelle débouche l'embout distributeur 4 de manière permanente et le manchon 8 selon une fréquence occasionnelle et, d'autre part, grâce à une ouverture concentrique inférieure 14 par laquelle débouche selon la même fréquence occasionnelle l'appendice 11 formé aux extrémités opposées des bras d'actionnement 9A', 9B' dudit manchon 8.

**[0026]** Selon un exemple de réalisation non limitatif,

les bras d'actionnement supérieurs 9A, 9B sont reliés avec les bras d'actionnement inférieurs 9A', 9B' par l'intermédiaire de pions 15 ménagés sur les uns et de logements correspondants 16 ménagés sur les autres (figure 3). Cet assemblage pourra également être renforcé par collage ou autre moyen de solidarisation.

**[0027]** Egalement, comme le montrent particulièrement bien les figures 3 et 4, l'élément externe sphérique est constitué par deux demi-sphères 12A, 12B distinctes, pour permettre d'y incorporer le récipient 2, ainsi que le sous-ensemble constitué par le manchon 8 et les bras 9. Les deux demi-sphères 12A, 12B sont alors assemblées par exemple par collage, soudure à ultrasons, clipsage, etc...

**[0028]** Selon une autre caractéristique de l'invention, le sous-ensemble assurant la protection de l'embout distributeur 4 constitué par le manchon 8 et ses bras d'actionnement 9 peut comporter différents moyens de verrouillage (non représentés), en position de fermeture, en vue de son transport en toute sécurité.

**[0029]** Comme le montrent enfin les figures, la sphère 12 constituée par les demi-sphères 12A, 12B peut éventuellement recevoir un habillage interne 17 doublant la sphère 12.

**[0030]** Dans ce cas, on peut imaginer que la sphère 12 constituée par les demi-sphères 12A, 12B serait transparente, alors que l'habillage interne 17 comporterait des facettes colorées, aptes à procurer des changements de couleurs, par exemple rouge avec des reflets jaunes ou vert avec des reflets bleus, qui fluctueraient en fonction de l'angle sous lequel on regarde le contenant, en fait de manière à obtenir des effets spéciaux à des fins décoratives et esthétiques.

**[0031]** Il est évident que l'exemple qui vient d'être décrit et qui concerne un contenant dont le récipient est de forme à double tronc de cône renversé et dont l'habillage extérieur est globalement sphérique. pourrait être de toutes autres formes, comme par exemple présenter une forme globalement cylindrique ou globalement cubique ou parallélépipédique ou de toutes autres formes, sans pour autant sortir du principe de l'invention consistant à obtenir la protection d'un embout de distribution de manière automatique, sans aucune intervention manuelle, par l'intermédiaire de moyens dus au moins par la seule inertie de leur masse constitutive.

**[0032]** Si nécessaire, cette dernière pourrait être augmentée en lestant l'appendice 11 de liaison des bras latéraux inférieurs 9A', 9B', prévu initialement creux.

## Revendications

### 1. Contenant du type constitué par :

- un récipient (2) renfermant hermétiquement un produit (3) à l'état liquide, gazeux ou pâteux, à distribuer,
- un embout (4) de distribution du produit (3) ré-

lié à une partie d'extrémité supérieure du récipient (2) et constitué par un col rétréci de celui-ci pouvant être ouvert ou fermé ou, s'agissant d'un vaporisateur, par une pompe (4) sertie sur un col (6) et actionnable manuellement par pressions sur un poussoir (5), comportant un gicleur, buse ou ajutage (7) de libération du produit (3),

- des moyens de protection de l'embout de distribution (4),

**caractérisé en ce que** les moyens de protection de l'embout distributeur (4) sont constitués par un manchon (8) de section de forme correspondante, qui est susceptible de coulisser librement sur ledit embout (4), à proximité de l'extrémité supérieure du récipient (2), par l'intermédiaire de moyens d'actionnement (9A, 9A', 9B, 9B') qui lui sont propres et qui se prolongent également librement à l'autre extrémité opposée du récipient (2), au-delà de son plan inférieur (a), pour constituer avec le manchon (8), un sous-ensemble (8-9-11) formant une certaine masse, libre en montée ou en descente par rapport au récipient (2), de manière à ce que ledit manchon (8) assure automatiquement la protection par recouvrement périphérique latéral de l'embout (4) lorsque le contenant (1) est posé sur un support fixe (b) ou au contraire sa libération au moins sous le seul effet de l'inertie du sous-ensemble (8-9) lorsqu'il est soulevé dudit support (b), lors d'une utilisation.

2. Contenant selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** les moyens d'actionnement du manchon (8) sont constitués par au moins deux bras latéraux (9A, 9B) diamétralement opposés, prolongeant le manchon (8) à sa partie inférieure (8a) et se rejoignant par deux bras opposés (9A', 9B') sous le récipient (2) qu'ils entourent et par rapport auquel ils coulissent librement par l'intermédiaire de deux glissières correspondantes (10A, 10B - 10A', 10B'), ménagées sur les faces latérales externes dudit récipient (2) et avec lesquelles ils coopèrent.

3. Contenant selon la revendication 2, **caractérisé en ce que** les bras latéraux (9A, 9B et 9A', 9B') constituant les moyens d'actionnement du manchon (8) s'inscrivent dans une figure géométrique identique à celle dans laquelle s'inscrivent les glissières correspondantes (10A, 10B et 10A', 10B') du récipient (2), leur écartement (c) dans le sens transversal, pour une ligne de contact donnée (w), étant sensiblement correspondant à celui du fond des glissières qu'elles épousent, alors qu'un jeu (j) est prévu dans le sens axial, équivalent à la course souhaitée, et qui est au moins égal à la hauteur (h) de l'embout distributeur (4) à protéger ou à libérer.

4. Contenant selon la revendication 3, **caractérisé en ce que** la hauteur totale (H) du sous-ensemble formé par les bras latéraux supérieurs (9A, 9B) surmonté du manchon (8) et par les bras latéraux inférieurs (9A, 9B'), c'est-à-dire la hauteur comprise entre le sommet du manchon (8) et les extrémités opposées des bras latéraux inférieurs (9A', 9B') est au moins égale à la somme de la hauteur (H1) du récipient (2), embout distributeur (4) compris, et du jeu vertical (j) prédéterminé en fonction de la valeur du coulisement souhaité du manchon de protection (8).
5. Contenant selon l'une des revendications 3 ou 4, **caractérisé en ce que** la figure géométrique dans laquelle s'inscrit le récipient (2), est constituée globalement par deux troncs de cône (2a, 2b) réunis entre eux par leur grande base circulaire (2e) dont les longueurs de base (L) sont identiques, la petite base (2c) de l'un (2b) est enfermée et constituant le fond du récipient (2), alors que la petite base (2d) de l'autre (2a) est ouverte pour recevoir solidairement l'embout du distributeur (4).
6. Contenant selon l'une des revendications 3 à 5, **caractérisé en ce que** la figure géométrique dans laquelle s'inscrivent les bras d'actionnement (9A, 9B, 9A', 9B') du manchon (8), est constituée globalement d'un losange surmonté dudit manchon (8), globalement cylindrique, et réunis à leurs extrémités inférieures par un appendice tronconique (11).
7. Contenant selon l'une des revendications 3 à 6, **caractérisé en ce que** le récipient (2) entouré partiellement du sous-ensemble manchon (8) - bras d'actionnement (9) est contenu dans un élément externe globalement sphérique (12A, 12B) constituant à la fois un habillage décoratif de l'ensemble et une prise de préhension de celui-ci, ledit élément de décor externe sphérique (12A, 12B) renfermant fixement le récipient (2) du produit (3), seul le sous-ensemble manchon (8) - bras d'actionnement (9) étant libre d'y coulisser axialement de bas en haut ou inversement, d'une part, grâce à son jeu de débattement (j) dans les rainures (10) dudit récipient (2) et à une ouverture concentrique supérieure (13) par laquelle débouche l'embout distributeur (4) de manière permanente et le manchon (8) selon une fréquence occasionnelle et, d'autre part, grâce à une ouverture concentrique inférieure (14) par laquelle débouche selon la même fréquence occasionnelle l'appendice (11) formé aux extrémités opposées des bras d'actionnement (9A', 9B') dudit manchon (8).
8. Contenant selon l'une des revendications 2 à 7, **caractérisé en ce que** le sous-ensemble assurant la protection de l'embout distributeur (4) constitué par

le manchon (8) et ses bras d'actionnement (9) comporte différents moyens de verrouillage, en position de fermeture.

## Patentansprüche

### 1. Behälter vom Typ gebildet durch:

- ein Gefäß (2), das hermetisch ein Produkt (3) im flüssigen, gasförmigen oder pastenförmigen Zustand zur Verteilung umschließt,
- ein Produktverteileransatz (4), der an einem oberen Ende des Gefäßes (2) ausgebildet und durch einen eingeschnürten Hals hiervon gebildet ist, welcher offen oder geschlossen sein kann oder, wenn es sich um einen Verdampfer handelt, durch eine Pumpe (4) geöffnet oder geschlossen werden kann, die gegen einen Hals (6) gebördelt und manuell durch Drücke auf einen Druckknopf (5) betätigbar ist, eine Spritzdüse, Düse oder Stellvorrichtung (7), zur Freigabe des Produktes (3) sowie
- Mittel zum Schutz des Verteileransatzes (4) umfassend,

**dadurch gekennzeichnet, dass** die Mittel zum Schutz des Verteileransatzes (4) gebildet werden durch eine Muffe (8) entsprechenden Querschnitts, die in der Lage ist, frei auf diesem Ansatz (4) benachbart dem oberen Ende des Gefäßes (2) mittels Betätigungsmitteln (9A, 9A', 9B, 9B') zu gleiten, die ihr eigen sind und die ebenfalls frei am anderen gegenüberliegenden Ende (2) über eine untere Ebene (a) hinaus verlängert sind, um mit der Muffe (8) eine Unteranordnung (8-9-11) zu bilden, die eine gewisse Masse formt, die frei auf und nieder bezogen auf das Gefäß (2) gehen kann, derart, dass diese Muffe (8) automatisch den Schutz durch seitliche Umfangsüberdeckung des Ansatzes (4) sicherstellt, wenn der Behälter (1) auf einen festen Träger (b) gestellt ist oder dagegen seine Freigabe wenigstens unter dem alleinigen Effekt der Trägheit der Unteranordnung (8-9) stattfindet, wenn er von diesem Träger (b) während seiner Verwendung angehoben ist.

- ### 2. Behälter nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Betätigungsmittel der Muffe (8) gebildet werden durch wenigstens zwei seitliche Arme (9A, 9B), die diametral einander gegenüberstehen und die Muffe (8) an ihrem unteren Ende (8a) verlängern und durch zwei gegenüberliegende Arme (9A', 9B') unter dem Gefäß (2), das sie umschließen, und bezüglich dessen sie frei mittels zweier entsprechender Gleitschienen (10A, 10B - 10A', 10B') zusammengleiten, die auf den äußeren Seitenflächen des Gefäßes (2), mit denen sie zu-

sammenwirken, ausgespart bzw. angeordnet sind.

3. Behälter nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** die seitlichen Arme (9A, 9B und 9A', 9B'), welche die Betätigungsmittel der Muffe (8) bilden, sich in eine geometrische Figur einbeschreiben identisch der, in die sich die entsprechenden Gleitschienen (10A, 10B und 10A', 10B') des Gefäßes (2) einbeschreiben, wobei deren Abstand (c) in Querrichtung für eine gegebene Kontaktlinie (w) im wesentlichen korrespondierend mit der des Bodens der Gleitschienen, denen sie folgen, ist, während ein Spiel (j) in Axialrichtung, äquivalent zum gewünschten Hub vorgesehen ist, und das wenigstens gleich der Höhe (h) des zu schützenden oder freizugebenden Verteileransatzes (4) ist.
4. Behälter nach Anspruch 3, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Gesamthöhe (H) der Unteranordnung, gebildet durch die oberen Arme (9A, 9B) von der Muffe (8) und den seitlichen unteren Armen (9A', 9B') überragt wird, das heißt, dass die Höhe zwischen dem Kopf der Muffe (8) und den gegenüberliegenden Enden der seitlichen unteren Arme (9A', 9B') wenigstens gleich der Summe der Höhe (H1) des Gefäßes (2), Verteileransatz (4) eingeschlossen, und des vertikalen Spiels (j) ist, das als Funktion des Wertes der gewünschten Gleitbewegung der Schutzmuffe (8) vorbestimmt ist.
5. Behälter nach Anspruch 3 oder 4, **dadurch gekennzeichnet, dass** die geometrische Figur, in die das Gefäß (2) einbeschrieben ist, global durch zwei Kegelstümpfe (2a, 2b) gebildet ist, die untereinander über ihre große kreisförmige Basis (2e) vereinigt sind und deren Basislängen (L) identisch sind, wobei die kleine Basis (2c) der einen (2b) geschlossen ist und sie den Boden des Gefäßes (2) bilden, während die kleine Basis (2d) der anderen (2a) offen ist, um fest den Verteileransatz (4) aufzunehmen.
6. Behälter nach einem der Ansprüche 3 bis 5, **dadurch gekennzeichnet, dass** die geometrische Figur, in welche die Betätigungsarme (9A, 9B, 9A', 9B') der Muffe (8) sich einbeschreiben, global gebildet durch eine Raute, über die diese im allgemeinen zylindrische Muffe (8) baut und an ihren unteren Enden durch ein kegelstumpfförmiges Ansatzstück (11) vereinigt ist.
7. Behälter nach einem der Ansprüche 3 bis 6, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Gefäß (2), das partiell von der Unteranordnung Muffe (8) -Betätigungsarm (9) umschlossen ist, in einem im wesentlichen kugelförmigen äußeren Element (12A, 12B) enthalten ist, das gleichzeitig ein dekoratives Aussehen der Anordnung und eine Griffausbildung

hierfür ist, wobei dieses äußere kugelförmige Dekorelement (12A, 12B) das Gefäß (2) für das Produkt (3) fest umschließt, und nur die Unteranordnung Muffe (8) -Betätigungsarm (9) frei ist, um hierin axial von oben nach unten oder umgekehrt einerseits dank ihres Ausschlagsspiels (j) in den Nuten (10) des Gefäßes (2) und dank einer oberen konzentrischen Öffnung (13) zu gleiten, über die der Verteileransatz (4) permanent ausmündet und die Muffe (8) entsprechend einer Zufallsfrequenz und andererseits dank einer konzentrischen unteren Öffnung (14) über die gemäß der gleichen Zufallsfrequenz der an den gegenüberliegenden Enden der Betätigungsarme (9A, 9B) der Muffe (8) gebildete Ansatz (11) mündet.

8. Behälter nach einem der Ansprüche 2 bis 7, **dadurch gekennzeichnet, dass** die den Schutz des Verteileransatzes (4) sicherstellende Unteranordnung, gebildet durch die Muffe (8) und ihre Betätigungsarme (9) unterschiedliche Verriegelungsmittel in Schließstellung umfasst.

## Claims

1. Container of the type consisting of:
- a receiver (2) hermetically enclosing a product (3) in the liquid, gaseous or pasty state, to be dispensed,
  - a nozzle (4) for dispensing the product (3) formed at an upper end portion of the receiver (2) and consisting of a narrowed neck thereof which is adapted to be opened or closed or, in the case of a vaporiser, of a pump (4) crimped on a neck (6) and manually actuatable by pressure on a pushbutton (5), comprising an atomiser, orifice or jet (7) for liberating the product (3),
  - means for protecting the dispensing nozzle (4),
- characterised in that** the means for protecting the dispensing nozzle (4) consist of a sleeve (8) which has a cross-section of corresponding shape and is capable of sliding freely on said nozzle (4) in the vicinity of the upper end of the receiver (2) via actuators (9A, 9A', 9B, 9B') which pertain to it and also extend freely at the other opposing end of the receiver (2), beyond its lower plane (a) to form, with the sleeve (8), a sub-assembly (8-9-11) which forms a certain mass and ascends or descends freely relative to the receiver (2) in such a way that said sleeve (8) automatically protects the nozzle (4) by providing a lateral peripheral cover when the container (1) is placed on a stationary support (b) or, on the other hand, frees it at least under the mere influence of the inertia of the sub-assembly (8-9) when it is raised from said support (b) during use.

2. Container according to claim 1, **characterised in that** the actuators of the sleeve (8) consist of at least two diametrically opposed lateral arms (9A, 9B) extending the sleeve (8) at its lower portion (8a) and being joined to two opposing arms (9A', 9B') below the receiver (2) which they surround and relative to which they slide freely via two corresponding slideways (10A, 10B - 10A', 10B') provided on the external lateral faces of said receiver (2) and with which they cooperate.
3. Container according to claim 2, **characterised in that** the lateral arms (9A, 9B and 9A', 9B') forming the actuators of the sleeve (8) are inscribed in a geometrical figure identical to that in which the corresponding slideways (10A, 10B and 10A', 10B') of the receiver (2) are inscribed, their spacing (c) in the transverse direction, for a given line of contact (w), substantially corresponding to that of the bottom of the slideways with which they mate, whereas a clearance (j) is provided in the axial direction, equivalent to the desired course, and which is at least equal to the height (h) of the dispensing nozzle (4) to be protected or freed.
4. Container according to claim 3, **characterised in that** the total height (H) of the sub-assembly which is formed by the upper lateral arms (9A, 9B) topped by the sleeve (8) and by the lower lateral arms (9A', 9B'), in other words the height between the top of the sleeve (8) and the opposite ends of the lower lateral arms (9A', 9B'), is at least equal to the sum of the height (H1) of the receiver (2), including dispensing nozzle (4), and the vertical clearance (j) predetermined as a function of the value of the desired sliding of the protective sleeve (8).
5. Container according to either of claims 3 or 4, **characterised in that** the geometric figure in which the receiver (2) is inscribed consists generally of two truncated cones (2a, 2b) which are joined together by their large circular face (2e) and of which the face lengths (L) are identical, the small face (2c) of one (2b) being enclosed and forming the bottom of the receiver (2) whereas the small face (2d) of the other (2a) is open to receive the nozzle of the dispenser (4) in an integral manner.
6. Container according to any of claims 3 to 5, **characterised in that** the geometric figure in which are inscribed the actuating arms (9A, 9B, 9A', 9B') of the sleeve (8) consists generally of a rhombus topped by said sleeve (8), is generally cylindrical and connected at their lower ends by a troncoconical attachment (11).
7. Container according to any of claims 3 to 6, **characterised in that** the receiver (2) partially surrounded by the sub-assembly comprising sleeve (8) and actuating arm (9) is contained in a generally spherical external element (12A, 12B) forming both a decorative covering for the assembly and a grip thereof, said spherical external decorative element (12A, 12B) rigidly enclosing the receiver (2) of the product (3), only the sub-assembly comprising sleeve (8) and actuating arm (9) being free to slide axially upward or vice versa, on the one hand owing to its clearance (j) in the grooves (10) of said receiver (2) and to an upper concentric opening (13) through which the dispensing nozzle (4) opens permanently and the sleeve (8) with an occasional frequency and, on the other hand, owing to a lower concentric opening (14) through which the attachment (11) formed at the opposite ends of the actuating arms (9A', 9B') of said sleeve (8) opens with the same occasional frequency.
8. Container according to any of claims 2 to 7, **characterised in that** the sub-assembly for protecting the dispensing nozzle (4) consisting of the sleeve (8) and its actuating arms (9) comprises various means for locking it in the closed position.

FIG 1

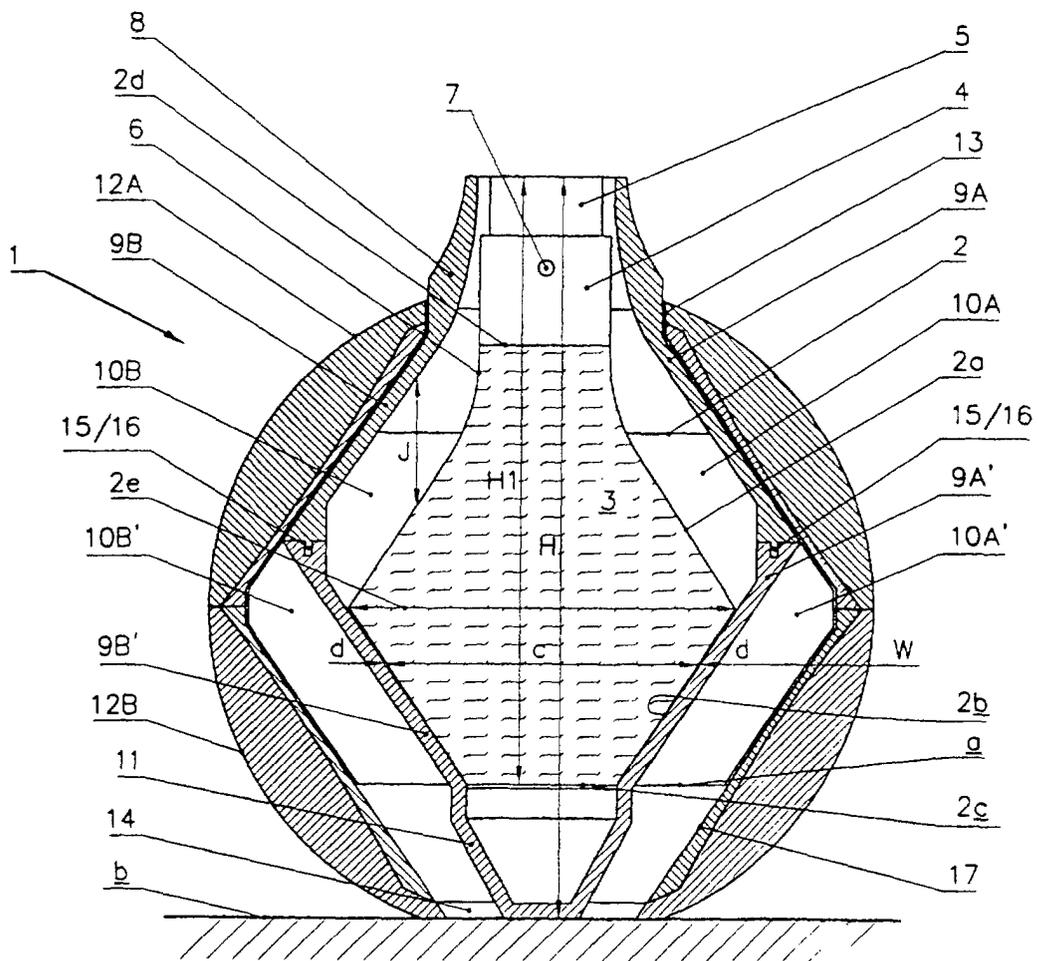




FIG 3

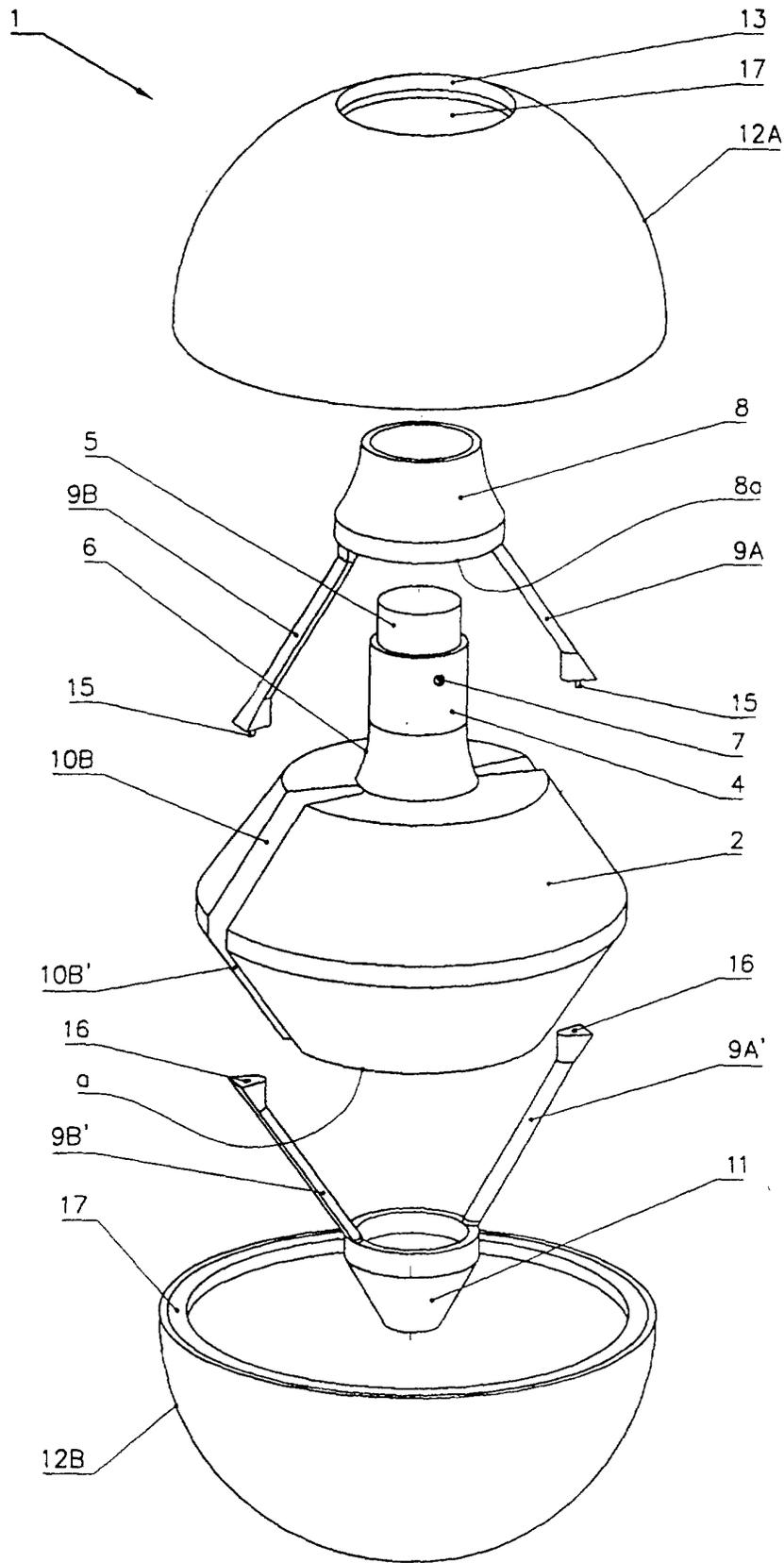


FIG 4

